



CPE : CONTRAT PRECARITE EXCLUSION

Absence de négociation avec les partenaires sociaux (en opposition avec la loi du 4 mai 2004), recours à l'article 49-3 à l'Assemblée, vote de la loi en plein milieu des vacances de février : de Villepin a tenté de **passer en force** son CPE, mais il apparaît chaque jour un peu plus que sa méthode échoue. Grâce à la mobilisation massive des étudiants et des salariés, la majorité des Français comprend que ce CPE ne présage rien de bon pour eux et leurs enfants. Au nom de l'égalité des chances (!), le gouvernement fait porter sur les jeunes une expérimentation qui pourrait demain se généraliser à tous les salariés et signer la fin du CDI.

Concrètement, le CPE instaure une **période d'essai de deux ans**, assortie de la possibilité de licencier le salarié à tout moment **sans aucun motif** (au mépris de la convention de l'Organisation Internationale du Travail). Où est le progrès social, quand le salarié ne dispose d'aucun droit et l'employeur d'aucun devoir ? La précarité, déjà trop importante pour certains jeunes, est étendue à tous alors qu'aujourd'hui 58% des actifs de moins de 26 ans ont un CDI.

« Merci, mais on n'a plus besoin de vous... »

Le frère du CPE, le Contrat Nouvelle Embauche réservé aux petites entreprises, commence à produire ses effets pervers, avec des salariés assis en permanence sur un siège éjectable. **Les abus se multiplient** et conduisent déjà à une multiplication des recours devant les tribunaux : certains sont remerciés (par courrier sans énoncé du motif) après un retard, ou quelques jours après avoir annoncé une grossesse, une future opération... ou suite au refus de l'employeur de payer des heures supplémentaires.

Avec un CPE, quel jeune pourrait faire valoir ses droits et résister au chantage ? Cette loi ouvre la porte à bien des abus, et certains employeurs ne se priveront pas de l'utiliser.

En réalité, **le CPE comme le CNE ne créera pas d'emplois**, mais il se substituera, par « effet d'aubaine », aux CDD (qui au moins ont une période garantie) et aux CDI, au prix d'une précarisation accrue.

Dans ces conditions, **comment se projeter dans l'avenir ?** Comment faire des projets, louer un appartement, prendre un crédit ?

Ce qui choque, c'est de **faire assumer aux salariés tous les risques** liés à l'activité économique, quand en même temps on assure des revenus régulièrement croissants aux actionnaires et des stocks options ou des « golden » parachutes aux dirigeants, même incompetents. Les risques, comme les revenus financiers, sont bien peu équitablement partagés !

Les propositions du PS

- **Contrat Emploi Formation** pour les jeunes sans qualification, à durée indéterminée et avec une formation financée par les pouvoirs publics
- **Contrat de reclassement** pour les victimes de licenciement collectif (formation ou qualification pour un retour à l'emploi)
- **Nouveau mode de calcul des cotisations sociales** : assises sur l'ensemble de la richesse produite, et pas seulement sur les salaires, plus élevées pour les CDD et l'intérim que pour les CDI
- **Rétablissement des emplois jeunes** dans le secteur public

DETTE PUBLIQUE : LA DROITE NE SAIT PAS GERER !

Cruel constat pour la France ! Depuis 2002 la dette a augmenté de 8 points (soit **+ 220 Milliards d'Euros**) et dépasse largement le critère européen de 60% du PIB, alors que sous le gouvernement Jospin elle diminuait.

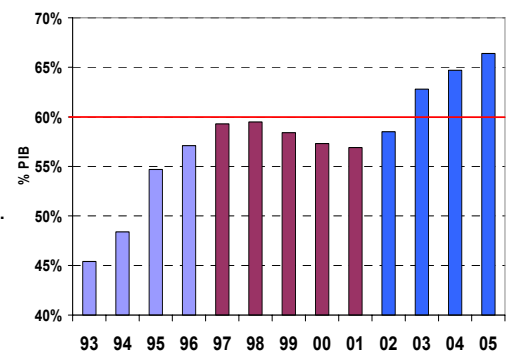
La Droite a laissé filer les déficits en ne stimulant pas la croissance tout en baissant les impôts des plus fortunés et des entreprises. Contrairement à certaines idées reçues, les dépenses publiques n'augmentent pas plus vite que la richesse nationale, **ce sont les recettes qui sont insuffisantes**.

Cette mauvaise gestion est dangereuse pour les générations futures.

La dette devient mauvaise lorsqu'elle n'est plus maîtrisée, et que les déficits ne servent pas à relancer la croissance ou préparer l'avenir mais de plus en plus à rembourser les intérêts de la dette.

La Droite instrumentalise la dette à des fins politiques et poursuit son vieux rêve : **affaiblir l'Etat**, saborder notre modèle social, et faire accepter une réduction massive des dépenses publiques, considérées uniquement comme des charges alors qu'elles rendent des services à la collectivité, qu'il faudrait bien financer autrement.

Au contraire, nous pensons qu'il faut réhabiliter l'impôt et le rendre plus juste et efficace, et relancer la croissance en investissant dans les secteurs d'avenir et en redonnant confiance aux Français dans l'avenir et en eux-mêmes.



QUEL COUT POUR LE CENTRE VILLE ?

Le projet du nouveau centre-ville Lavance. Celui-ci figurait dans le programme électoral de 2001. Son objectif est de revivifier le cœur de ville, assurer une bonne conception urbaine pour une meilleure qualité de vie. Depuis, des débats publics ont eu lieu, des projets architecturaux commandités, des plans présentés, des maquettes exposées, des discours prononcés.

Mais de nombreux chavillois s'interrogent aujourd'hui sur les aspects financiers de cette opération immobilière d'aménagement. D'autant plus que l'opposition avance des chiffres affolants de coût pour les contribuables.

Sans doute est-il temps, pour couper court aux spéculations, de répondre rapidement aux légitimes interrogations sur l'impact financier pour les chavillois de ce projet centre-ville.

Pour nous, socialistes, membres de la majorité municipale, les choses sont

claires : la maîtrise du risque financier reste notre préoccupation majeure. Nous nous en tenons aux engagements du Maire, maintes fois réitérés, nous assurant que l'objectif est de réaliser une **opération « blanche »**. C'est dans cet esprit et dans ces conditions que nous soutenons ce projet.

Il est de la responsabilité de la Municipalité, et en premier lieu du Maire qui a tous les leviers de ce projet, de présenter un budget prévisionnel complet et détaillé, avec analyse des recettes et des dépenses, qui définira les cadres financiers des différents ouvrages prévus et qui soit de nature à rassurer les chavillois.

Cela permettra à la commune d'apprécier le coût de l'opération. Quitte à revenir à un projet moins ambitieux mais à la portée des moyens qui sont les nôtres et conformes aux engagements pris.

La colère des élus locaux

L'Association des Maires de France, composée d'élus de toutes tendances, condamne la décision du gouvernement d'alourdir les charges des collectivités locales et de diminuer simultanément leurs ressources.

Ces transferts de charges de l'Etat s'élèvent pour 2006 à plusieurs milliards d'Euros. Dans le même temps, des ressources comme la taxe professionnelle ont été plafonnées par le gouvernement, ce qui met en péril nos agglomérations.

Les impôts locaux ont été inclus dans le « bouclier fiscal » de la loi de finances 2006, ce qui revient à faire financer par le contribuable local une baisse « déguisée » de l'ISF.

De plus, pour la 4^{ème} année consécutive, l'évolution de la principale dotation de l'Etat aux collectivités (la DGF) est inférieure à l'inflation.

Le gouvernement, coupable de mauvaise gestion, tente ainsi de transférer son déficit sur les collectivités locales.

LES COULISSSES DE LA GRANDE DISTRIBUTION

Une conférence-débat sur le thème de la grande distribution s'est tenue le 25 février à l'Atrium de Chaville, animée par Christian Jacquiau. Elle a permis de mettre en évidence les mécanismes à l'œuvre dans ce système économique redoutable, qui s'est approprié des pans entiers de notre économie et qui influence fortement notre vie quotidienne.

La France est le pays d'Europe qui compte le plus grand nombre d'hyper et supermarchés par habitant. Au nom du mythe des « prix bas », nous avons laissé depuis 40 ans se mettre en place une **machine infernale**, largement responsable du règne de la « mal bouffe », de la standardisation de la consommation et de l'appauvrissement économique. La grande distribution est la cause principale de la **disparition du petit commerce**, à Chaville comme ailleurs. Une **pression croissante sur les fournisseurs**, soumis au chantage des 5 grandes centrales d'achat, les pousse à rechercher sans cesse des coûts plus bas, et donc à supprimer des emplois ou délocaliser la production.

Il est de **notre responsabilité de consommateur-citoyen**, par nos choix quotidiens, de mettre un terme à ces dérives.

A lire : Christian Jacquiau – Les coulisses de la grande distribution – Albin Michel

Je désire prendre contact avec la section de Chaville du PS

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : E-mail :



Bulletin à retourner par courrier à :
Parti Socialiste – section de Chaville – BP20 – 92370 CHAVILLE

Vous pouvez également nous contacter :
par téléphone : 01 47 50 50 96
par e-mail : ps.chaville@laposte.net